

Savoir polaire Canada

2023-2024

Plan ministériel

L'honorable Dan Vandal, C.P., député

Ministre des Affaires du Nord, ministre responsable
de Développement économique Canada pour les
Prairies et ministre responsable de l'Agence
canadienne de développement économique du Nord

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par la présidente et directrice générale de Savoir polaire Canada, 2023

Plan ministériel 2023-2024

N° de catalogue R101-4F-PDF

ISSN 2371-7130

Savoir polaire Canada : <https://www.canada.ca/fr/savoir-polaire>

Demandes de renseignements : info@polar.gc.ca

This document is also available in English.

Table des matières

De la part du ministre	1
De la part de la présidente et directrice générale	3
Aperçu de nos plans.....	7
Responsabilités essentielles : ressources et résultats prévus et principaux risques	9
Services internes : résultats prévus.....	21
Dépenses et ressources humaines prévues	23
Dépenses prévues	23
Ressources humaines planifiées	25
Budget des dépenses par crédit voté.....	26
État condensé prospectif des opérations	26
Renseignements ministériels	28
Profil organisationnel	28
Raison d'être, mandat et rôle : Qui nous sommes et ce que nous faisons	28
Contexte opérationnel.....	28
Cadre de présentation de rapports	29
Renseignements connexes sur le Répertoire des programmes.....	29
Tableaux de renseignements supplémentaires	29
Dépenses fiscales fédérales	30
Coordonnées de l'organisation.....	30
Annexe : définitions	33
Notes de fin	37

De la part du ministre

Le Plan ministériel 2023-2024 de Savoir polaire Canada (POLAIRE) fournit aux parlementaires et aux Canadiens de l'information sur les travaux que l'organisation prévoit accomplir au cours de l'exercice 2023-2024. Il décrit les programmes et services que POLAIRE offre aux Canadiens et expose avec transparence la façon dont POLAIRE appuiera la réalisation des engagements liés à son mandat et des priorités du gouvernement du Canada.

POLAIRE a pour mission d'approfondir et de mettre à profit les connaissances relatives aux régions polaires par l'exercice d'un leadership, l'établissement de partenariats et le travail collaboratif dans le domaine des sciences et des technologies polaires. À l'appui de cette mission, POLAIRE continuera d'exploiter la Station canadienne de recherche dans l'Extrême-Arctique (SCREA) à Cambridge Bay, au Nunavut, une plaque tournante en matière de sciences et de technologies dans le Nord canadien – une installation dont tous les Canadiens devraient être fiers.

POLAIRE joue un rôle unique dans l'amélioration de notre compréhension collective des environnements polaires en faisant appel aux connaissances actuelles et aux apprentissages subséquents produits par d'autres pour combler les lacunes et répondre aux préoccupations des collectivités du Nord et de l'Arctique. POLAIRE reconnaît les répercussions mondiales de son travail et continuera de mobiliser une vaste gamme d'experts du Canada et du monde entier. Pour réussir dans son rôle, POLAIRE continuera d'être un chef de file en la matière au moyen d'approches novatrices et de recherches multidisciplinaires et collaboratives. POLAIRE poursuivra ses efforts visant à établir et à maintenir des partenariats au-delà des disciplines et des frontières, à favoriser l'inclusion du savoir autochtone traditionnel dans la recherche ainsi qu'à synthétiser et à diffuser l'information pour faire progresser la recherche polaire au profit de tous les Canadiens.

Le gouvernement du Canada est déterminé à favoriser la réconciliation avec les peuples autochtones en bâtissant un avenir plus propre et plus vert grâce à des efforts soutenus et concertés, en faisant la promotion du développement économique et en créant des emplois. POLAIRE continue de concentrer son travail sur ces priorités dans le Nord et l'Arctique, tout en renforçant le leadership du Canada en matière de sciences et de technologies polaires.



L'honorable Dan Vandal
ministre des Affaires du Nord,
ministre responsable de
Développement économique
Canada pour les Prairies et ministre
responsable de l'Agence canadienne
de développement économique du
Nord

L'honorable Dan Vandal, C.P., député, ministre des Affaires du Nord, ministre responsable de Développement économique Canada pour les Prairies et ministre responsable de l'Agence canadienne de développement économique du Nord

De la part de la présidente et directrice générale

Organisme fédéral voué à renforcer le leadership du Canada dans le domaine des sciences et de la technologie polaires, Savoir polaire Canada a pour mandat de faire progresser les connaissances sur l'Arctique en vue d'améliorer les perspectives économiques, la gestion environnementale et la qualité de vie des personnes qui y résident et de tous Canadiens.

POLAIRE exploite la Station canadienne de recherche dans l'Extrême-Arctique à Cambridge Bay, au Nunavut et en tant qu'organisme nordique qui mène et finance des recherches, il est particulièrement bien placé pour jouer un rôle mobilisateur à l'égard de la conduite de la recherche dans l'Arctique et des destinataires escomptés du financement consacré par le gouvernement fédéral à cette fin.

Depuis que j'ai été nommée présidente et directrice générale de POLAIRE, mes grandes priorités continuent de consister à établir des relations solides, durables et constructives avec des partenaires autochtones, fondées sur la collaboration, le respect, l'intégrité et l'élaboration conjointe dans tous les aspects de notre travail. En tant qu'organisme à vocation scientifique dans l'Arctique, POLAIRE veillera à se mettre au service des priorités des communautés autochtones et à inclure les modes d'acquisition et de création du savoir autochtone. Les communautés autochtones subissent de plein fouet les changements climatiques, et nos efforts collectifs ne peuvent que bénéficier de leur expertise dans la recherche de solutions qui ouvriront la voie vers un avenir durable.

Depuis que je vis au Nunavut, j'ai été personnellement témoin des liens profonds des communautés autochtones avec le territoire et la faune, et des répercussions des changements rapides du climat dans l'Arctique. POLAIRE continuera de travailler avec ses partenaires nordiques et autochtones pour mieux comprendre leurs priorités à l'appui des objectifs de son Cadre de sciences et de technologie 2020-2025. De plus, POLAIRE collaborera avec des partenaires autochtones, gouvernementaux et de recherche pour faire avancer l'élaboration de solutions pour les communautés nordiques éloignées en matière d'énergie, de technologies et d'infrastructures propres.

Enfin, POLAIRE s'emploiera à accroître les possibilités pour les Inuits, conformément à ses engagements en vertu de l'article 23 de l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut (ci-après l'« Accord du Nunavut »). Avec la mise en œuvre du Secrétariat du Plan d'embauchage des Inuits à POLAIRE, nous continuerons de soutenir l'élaboration de stratégies de recrutement novatrices, ainsi que de programmes de formation et de maintien en poste pour les employés



Jennifer C. Hubbard
Présidente et directrice générale,
Savoir polaire Canada

inuits. En effet, le gouvernement du Canada et POLAIRE s'efforcent d'être des employeurs de choix dans le Nord canadien.

En tant que présidente et directrice générale de POLAIRE, je suis heureuse de présenter le Plan ministériel 2023-2024 de POLAIRE.

Jennifer C. Hubbard, présidente et directrice générale, Savoir polaire Canada

Aperçu de nos plans

En 2020, POLAIRE a rendu publics son Plan stratégique et son Cadre de sciences et de technologie 2020-2025. Le Plan stratégique fournit une orientation générale et un cadre décisionnel pour aider POLAIRE à harmoniser ses ressources et ses objectifs avec sa vision à long terme : *Un avenir durable éclairé par le savoir et la collaboration.*

Pour réaliser cette vision, POLAIRE concentre ses efforts sur la science interdisciplinaire et collaborative, en se fondant sur les besoins des collectivités nordiques et Arctiques et sur les enjeux importants pour les Canadiens. POLAIRE procurera une valeur ajoutée unique à la recherche polaire en intégrant des informations provenant de diverses disciplines scientifiques et techniques dans des produits largement accessibles pour communiquer un nouveau savoir polaire.

POLAIRE continuera également de travailler avec les partenaires autochtones pour assurer la prise en compte du savoir autochtone et local dans l'élaboration de ses politiques et sa prise de décision, ainsi que dans les méthodes scientifiques pour faire progresser la recherche nordique et Arctique. POLAIRE exploite la Station canadienne de recherche dans l'Extrême-Arctique à Cambridge Bay, au Nunavut, qui est essentielle à l'accomplissement de sa mission et de sa vision et qui offre des ressources et des services aux scientifiques et aux chercheurs sur place et en visite.

Dans le cadre de cet exercice de planification stratégique, POLAIRE a établi les cibles suivantes pour 2023-2024 :

- POLAIRE tire parti de la Station canadienne de recherche dans l'Extrême-Arctique pour faire progresser l'innovation ainsi que la création et la mobilisation du savoir.
- POLAIRE appuie la science interdisciplinaire ainsi que le développement de technologies afin de créer et de diffuser des solutions novatrices pour remédier aux impacts des changements environnementaux rapides dans le Nord et l'Arctique.
- Le transfert de l'administration de la Station canadienne de recherche dans l'Extrême-Arctique de Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada à POLAIRE est achevé. En effet, la station devient pleinement opérationnelle en vue de réaliser le mandat de POLAIRE.
- POLAIRE innove pour remplir ses obligations découlant de l'article 23 de l'Accord du Nunavut, avec l'appui de son conseil consultatif des Inuits nouvellement créé, qui favorise le perfectionnement et le maintien en poste des employés inuits.

Pour de plus amples renseignements sur les plans de Savoir polaire Canada, voir la section « Responsabilités essentielles : ressources et résultats prévus et principaux risques » du présent plan.

Responsabilités essentielles : ressources et résultats prévus et principaux risques

Cette section contient des renseignements sur les ressources et les résultats prévus du Ministère pour chacune de ses responsabilités essentielles. Elle renferme également des renseignements sur les principaux risques liés à l'atteinte de ces résultats.

Sciences et savoir polaires

Description

Savoir Polaire Canada est l'organisme des sciences polaires du Canada. Il mène ses activités à partir du campus de calibre mondial de la Station canadienne de recherche dans l'Extrême-Arctique à Cambridge Bay, au Nunavut. Savoir Polaire Canada effectue des recherches polaires multidisciplinaires et les publie. Grâce à son programme de subventions et de contributions, il aide financièrement des partenaires externes tels que le milieu universitaire, les communautés nordiques et Arctiques et les organisations qui effectuent des recherches et des projets connexes. Savoir polaire Canada vise à inclure dans la mesure du possible le savoir autochtone et local, et à accroître la coordination et la collaboration nationales et internationales en matière de recherche en tirant parti des ressources avec ses partenaires. Au moyen d'ateliers, de conférences, des médias sociaux et d'autres outils, Savoir polaire Canada favorise et promeut l'échange de connaissances avec les communautés de chercheurs en sciences polaires et de décideurs politiques ainsi qu'avec le grand public. Par l'intermédiaire de ses activités principales, Savoir polaire Canada vise à aider financièrement et à former la prochaine génération de professionnels de la recherche polaire, avec un accent particulier mis sur la jeunesse du Nord.

Faits saillants de la planification

La recherche en sciences et technologie polaires du Canada est accessible publiquement et appliquée

La recherche en sciences et technologie polaires effectuée au campus de la SCREA sera accessible publiquement et communiquée au Canada et à l'étranger par l'entremise d'une vaste gamme de publications, d'événements, de réunions et d'autres moyens.

En 2023-2024, POLAIRE continuera de renforcer la collaboration en recherche et de veiller à ce que les résultats de la recherche soient partagés et accessibles. POLAIRE s'appliquera également à communiquer et à promouvoir la recherche polaire au moyen de rapports publics, de podcasts et de vidéos par différents moyens, notamment les médias sociaux, et développera des ressources éducatives pour les jeunes qui sont liées à ses activités de recherche.

POLAIRE fera progresser son architecture interne de gestion des données et les politiques et procédures pour la soutenir. Les informations diffusées seront éclairées par le savoir autochtone et local, ainsi que par les données scientifiques et techniques qui appuient la prise de décision et l'élaboration de politiques sur la base de données probantes.

La science arctique au Canada inclut le savoir autochtone et local

POLAIRE veillera à ce que le savoir autochtone et local soit intégré à la recherche qu'il effectue et qu'il finance, et offrira des possibilités de faire progresser l'emploi et la formation des Inuits dans des postes scientifiques, politiques et administratifs qui l'aideront à respecter les obligations du gouvernement du Canada en matière d'emploi des Inuits en vertu de l'article 23 de l'Accord du Nunavut.

En 2023-2024, POLAIRE continuera de mettre en œuvre son Plan d'embauchage des Inuits pour soutenir l'augmentation de la représentation des employés inuits à l'administration centrale de POLAIRE à Cambridge Bay, en réduisant les obstacles à l'emploi pour les Inuits du Nunavut. POLAIRE soutiendra également le perfectionnement des employés inuits nouveaux et existants à l'aide des conseils de son conseil consultatif des Inuits et assurera le maintien en poste des employés inuits en établissant des programmes d'intégration et en améliorant ses politiques, pratiques et procédures.

Grâce à son financement sous forme de subventions et de contributions, POLAIRE continuera de défendre l'inclusion du savoir autochtone et local dans la recherche sur l'Arctique, à l'échelle nationale et internationale, en accordant la priorité et en promouvant les projets qui incluent ce savoir.

Tout en continuant à travailler avec des groupes et des partenaires autochtones, POLAIRE inclura et intégrera le savoir autochtone et local dans l'avancement de la science et de la technologie, et en tiendra aussi compte dans l'élaboration de ses politiques et sa prise de décision.

Le Canada favorise les échanges de connaissances et les partenariats nationaux et internationaux en sciences et technologie polaires

L'exploitation et le maintien du campus de la Station canadienne de recherche dans l'Extrême-Arctique en tant que centre de calibre mondial pour les sciences polaires permettront à POLAIRE de renforcer et d'élargir les collaborations en recherche au pays et à l'étranger et, en retour, d'acquérir des connaissances et une expertise pour relever les défis régionaux et circumpolaires.

En 2023-2024, POLAIRE continuera de mener des activités de recherche et de surveillance dans les domaines du pergélisol, de l'écologie, des écosystèmes et de la biodiversité en collaboration avec des organisations universitaires, nationales, internationales et autochtones. POLAIRE supportera la recherche et la surveillance pour mieux comprendre les facteurs ayant une incidence sur la santé de la faune et la façon dont les changements environnementaux influent sur la sécurité alimentaire et le bien-être des communautés autochtones, dans le nord et l'Arctique.

POLAIRE poursuivra son travail pour faire avancer l'élaboration de solutions en matière d'énergie, de technologies et d'infrastructures propres pour les communautés nordiques et Arctiques éloignées. POLAIRE travaillera de concert avec d'autres ministères fédéraux et territoriaux et des partenaires autochtones pour faire progresser les priorités scientifiques fédérales, notamment la mise en œuvre des objectifs du Cadre stratégique du Canada pour l'Arctique et le Nord.

Enfin, POLAIRE continuera d'exploiter la Station canadienne de recherche dans l'Extrême-Arctique et de promouvoir son utilisation auprès des chercheurs canadiens et étrangers.

La prochaine génération de chercheurs polaires du Canada est formée

Les programmes de subventions et de contributions de POLAIRE et le campus de la SCREA continueront d'appuyer les étudiants des programmes techniques, scientifiques et de recherche des collèges et universités. POLAIRE propose des initiatives particulières au campus de la SCREA pour encourager la mobilisation des jeunes, notamment des camps scientifiques pour les jeunes de la région, des emplois d'été, des embauches occasionnelles et le placement d'étudiants. POLAIRE offre également des programmes d'échange de chercheurs en début de carrière afin de constituer une base de chercheurs polaires débutants.

En 2023-2024, POLAIRE continuera de chercher à susciter l'intérêt envers les possibilités en sciences et technologie polaires en aidant des partenaires externes à mener des projets scientifiques et technologiques et des initiatives de renforcement des capacités mobilisant des chercheurs en début de carrière. Pour continuer à accroître l'intérêt porté par les jeunes à la

science et à la recherche polaires, POLAIRE s'emploiera aussi à élargir et à enrichir des programmes de sciences et technologie, à faire participer les jeunes à des activités scientifiques et à collaborer avec des partenaires clés dans le cadre d'activités destinées aux jeunes.

POLAIRE achèvera un cycle du Programme annuel de formation scientifique dans le Nord, ce qui comprendra l'attribution de subventions aux bénéficiaires de 2023-2024 et le lancement d'un nouvel appel de candidatures pour les subventions à accorder en 2024-2025.

Analyse comparative entre les sexes Plus

L'ACS Plus est utilisée pour soutenir le travail de POLAIRE et l'aider à remplir ses obligations découlant de l'article 23 de l'Accord du Nunavut. POLAIRE continuera de privilégier les candidats qui s'identifient comme Inuits en vertu de l'Accord du Nunavut, en partenariat avec les communautés locales et partenaires autochtones. La Station canadienne de recherche dans l'Extrême-Arctique continuera à engager un bassin de main-d'œuvre local limité afin d'identifier des candidats qualifiés pour des postes en sciences et axés sur les politiques. Grâce à cet engagement, la Station canadienne de recherche dans l'Extrême-Arctique s'efforcera de répondre aux attentes des parties prenantes et des partenaires autochtones en offrant davantage de possibilités d'emploi à la population locale, en stimulant le développement économique au Nunavut et en soutenant les entreprises et les organisations locales.

l'ACS Plus est un outil essentiel pour soutenir l'amélioration des programmes de POLAIRE et de ses services et activités internes. POLAIRE continue d'utiliser l'ACS Plus à la fois comme processus analytique et comme mécanisme de consultation à part entière, lui permettant d'obtenir des informations et des données et de dégager des tendances qui éclaireront les activités devant être réalisées pour permettre l'atteinte des résultats ministériels. Plus précisément, afin d'accroître la participation des Autochtones, POLAIRE fera ce qui suit :

- fournir un soutien financier et en nature aux projets de recherche qui intègrent le savoir autochtone et local;
- encourager et faciliter la coopération entre les chercheurs de la Station canadienne de recherche dans l'Extrême-Arctique et les décideurs de la collectivité;
- appuyer les systèmes de gestion des données et de l'information afin de consigner le savoir autochtone pour appuyer la prise de décision intégrée et locale.

Afin d'augmenter le nombre de jeunes qui se lancent dans des carrières en sciences et en technologie polaires, POLAIRE s'engage à faire ce qui suit :

- fournir un soutien aux camps scientifiques dans les communautés du Nord et de l'Arctique, tels que les programmes de STIM (sciences, technologie, ingénierie et mathématiques);
- appuyer les présentations des chercheurs invités;
- diffuser des outils éducatifs (comme des cartes des régions polaires) pour appuyer l'élaboration de programmes d'études.

De plus, l'ACS Plus continuera d'être intégrée dans toutes les présentations au Conseil du Trésor, les documents du Cabinet et les présentations budgétaires ainsi que dans l'architecture et la mise en œuvre des politiques et des programmes.

Programme de développement durable à l'horizon 2030 et objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies

En 2015, tous les États membres des Nations Unies se sont réunis et ont adopté *Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030*. De nombreuses priorités du gouvernement du Canada correspondent au Programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations Unies et aux ODD, notamment l'égalité des sexes, la diversité et l'inclusion, la durabilité environnementale et la prospérité économique. Conformément à la vision, POLAIRE reconnaît que l'intégration de ces objectifs dans son propre travail contribue à améliorer la durabilité, la paix, l'inclusion et la prospérité au Canada et dans le Nord et l'Arctique.

POLAIRE s'efforce d'atteindre l'objectif de développement durable 4 : Promouvoir les connaissances et les compétences pour le développement durable en faisant la promotion des possibilités de recherche pour les Canadiens, pour les peuples autochtones, pour les collaborateurs étrangers et, plus particulièrement, pour les collectivités du Nord et de l'Arctique, au moyen de subventions et de contributions, de bourses et de programmes. La recherche dans le Nord et l'Arctique permettra d'accroître l'accès à l'emploi, qui est une voie vers la croissance économique, la durabilité des collectivités et l'amélioration des infrastructures. POLAIRE continuera de perfectionner ses compétences au moyen de projets de recherche internes, d'activités de sensibilisation et de mobilisation communautaires, et d'activités de gestion et de mobilisation des connaissances. Ces engagements s'appuient sur l'avancement des connaissances du Canada sur l'Arctique, le renforcement du leadership canadien en sciences et en technologie polaires, et la promotion du développement et de la distribution des connaissances sur d'autres régions circumpolaires, dont l'Antarctique.

POLAIRE s'efforce également d'atteindre l'objectif de développement durable 10 : Faire progresser la réconciliation avec les peuples autochtones et prendre des mesures pour réduire les

inégalités en continuant de mettre en œuvre son plan d'embauchage des Inuits afin d'accroître la représentation des Inuits dans ses rangs et de soutenir la croissance économique locale.

Conformément à l'article 23 de l'Accord du Nunavut, ce plan vise à accroître le nombre d'Inuits embauchés au sein du gouvernement à un niveau représentatif dans tous les groupes et niveaux professionnels du Nunavut.

Enfin, POLAIRE s'engage à atteindre l'objectif de développement durable 13 : Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs impacts.

POLAIRE s'engage à faire progresser la recherche de solutions en matière d'énergie, de technologies et d'infrastructures propres pour les communautés nordiques et Arctiques en facilitant le développement et la mise à l'essai de technologies liées à l'énergie, au logement, à l'eau et au traitement des déchets adaptées aux conditions environnementales et socioculturelles uniques du Nord et de l'Arctique. Cette stratégie contribue à faire progresser la cible 13.3 du Cadre d'indicateurs canadien : « Les Canadiens sont bien équipés et résilients face aux effets du changement climatique ».

Innovation

POLAIRE continue de trouver de nouveaux moyens de soutenir des possibilités d'innovations axées sur les résultats dans le contexte de l'atteinte des résultats prévus associés à sa responsabilité essentielle « Sciences et savoir polaires ». Des efforts sont déployés pour faire progresser le codéveloppement et les améliorations de la prise en compte des réalités et de la base de connaissances uniques des Premières nations, des Inuits et des Métis dans tous les aspects du travail de POLAIRE. Dans la mesure du possible, POLAIRE implémentera les leçons tirées des innovations axées sur les résultats d'autres organismes fédéraux ayant des mandats et des responsabilités similaires.

Principaux risques

POLAIRE a recensé les principaux risques qui pourraient nuire à l'atteinte des résultats liés à sa responsabilité essentielle et a préparé des solutions pour gérer ces risques si nécessaire. Ces risques et les mesures pour les atténuer sont les suivants :

Risques opérationnels et en matière de réputation et de relations – Une grande partie des opérations et des activités prévues de POLAIRE reposent sur la collaboration et les partenariats avec le milieu universitaire, d'autres organismes fédéraux, des organisations nordiques et des communautés et partenaires autochtones. Ces relations comprennent des obligations précises énoncées dans des traités et des ententes sur l'autonomie gouvernementale, des protocoles

d'entente signés avec des partenaires autochtones, des ententes de services avec d'autres organismes fédéraux, etc.

Les problèmes de capacité interne ou de dépendance à l'égard des contributions d'autres organisations sur lesquelles POLAIRE a un contrôle limité pourrait avoir un impact sur la capacité de POLAR à mener à bien les activités prévues.

Alors que POLAR se prépare à prendre en charge la garde de l'infrastructure de la Station canadienne de recherche dans l'Extrême-Arctique, l'organisation reconnaît la nécessité d'obtenir un financement adéquat pour rendre la station de recherche pleinement opérationnelle. Si ces risques se matérialisent, POLAR travaillera avec ses partenaires internes et externes, et plus particulièrement avec ses partenaires et communautés autochtones, pour s'assurer que ces risques soient atténués.

POLAIRE atténuera ces risques en matière de réputation et de relations en faisant ce qui suit :

- faire intervenir la collectivité et appuyer sa participation au tout début et à chaque étape des projets qui la concernent;
- communiquer ses engagements dans le cadre du protocole d'entente avec les partenaires autochtones et prendre des mesures significatives pour les concrétiser;
- élaborer une stratégie pluriannuelle en matière de biens immobiliers, et définir et rechercher les besoins financiers à long terme pour opérationnaliser entièrement l'infrastructure de la Station canadienne de recherche dans l'Extrême-Arctique;
- remédier au manque de capacités internes par un recrutement opportun, ce qui comprend la mise en œuvre continue de son Plan d'embauchage des Inuits pour attirer, perfectionner et conserver les talents.

Résultats prévus : Sciences et savoir polaires

Le tableau suivant présente, pour les sciences et le savoir polaires, les résultats prévus, les indicateurs de résultat, les cibles et les dates cibles pour 2023-2024, ainsi que les résultats réels pour les trois derniers exercices pour lesquels il existe des résultats réels.

Résultats ministériels	Indicateur de résultats ministériels	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultat réel 2019-2020	Résultat réel 2020-2021	Résultat réel 2021-2022
La recherche en sciences et technologie polaires du Canada est accessible publiquement et appliquée	Pourcentage des publications de recherches pilotées et subventionnées par Savoir polaire Canada qui sont accessibles en ligne pour le public canadien	Au moins 30%	Mars 2025	61%	60%	83%
	Nombre de citations provenant de recherches pilotées et subventionnées par Savoir polaire Canada ¹	Au moins 100	Mars 2025	338	439	91
La science arctique au Canada inclut le savoir autochtone et local	Pourcentage de projets de recherche arctiques pilotés ou subventionnés par Savoir polaire Canada qui intègrent le savoir autochtone ou local	Au moins 90%	Mars 2025	76%	94%	47%
	Pourcentage de projets arctiques pilotés ou subventionnés par Savoir polaire Canada faisant appel à des gens du Nord	Au moins 90%	Mars 2025	67%	100%	69%

¹ Cet indicateur de rendement est un agrégat de trois ans. L'année de déclaration 2019-2020 a été la première année où un ensemble de données sur trois ans a été déclaré.

Le Canada favorise les échanges de connaissances et les partenariats nationaux et internationaux en sciences et technologie polaires	Nombre d'activités ou d'initiatives d'échange de connaissances pilotées ou subventionnées par Savoir polaire Canada	Au moins 100	Mars 2025	348	344	217
	Pourcentage de projets pilotés ou subventionnés par Savoir polaire Canada	Au moins 100%	Mars 2025	38%	48%	66%
	Pourcentage de projets pilotés par Savoir polaire Canada faisant appel à des partenaires externes	Au moins 75%	Mars 2025	78%	60%	45%
La prochaine génération de chercheurs polaires du Canada est formée	Pourcentage de projets dirigés ou soutenus par Savoir polaire Canada qui impliquent de jeunes chercheurs ou des chercheurs en début de carrière ²	80%	Mars 2025	S.O.	100%	62%

L'information sur les ressources financières, les ressources humaines et le rendement liés au répertoire des programmes de Savoir polaire Canada est accessible dans l'[InfoBase du GC](#)ⁱ.

² Cet indicateur a été modifié en 2019-2020 afin de combiner les deux indicateurs précédemment sous ce résultat ministériel. Ainsi, 2020-2021 est la première année de déclaration disponible pour cet indicateur.

Dépenses budgétaires prévues pour Sciences et savoir polaires

Le tableau suivant présente, pour Sciences et savoir polaires, les dépenses budgétaires pour 2023-2024, ainsi que les dépenses prévues pour cette année et pour chacun des deux prochains exercices.

Dépenses budgétaires 2023-2024 (comme indiqué dans le Budget principal des dépenses)	Dépenses prévues 2023-2024	Dépenses prévues 2024-2025	Dépenses prévues 2025-2026
15 836 430	15 836 430	15 836 430	15 836 430

L'information sur les ressources financières, les ressources humaines et le rendement liés au répertoire des programmes de Savoir polaire Canada est accessible dans l'[InfoBase du GC](#)ⁱⁱ

Ressources humaines prévues : Sciences et savoir polaires

Le tableau suivant montre, en équivalents temps plein, les ressources humaines dont le Ministère aura besoin pour s'acquitter de cette responsabilité essentielle en 2023-2024 et pour chacun des deux prochains exercices.

Équivalents temps plein 2023-2024	Équivalents temps plein 2024-2025	Équivalents temps plein 2025-2026
44	44	44

L'information sur les ressources financières, les ressources humaines et le rendement liés au répertoire des programmes de Savoir polaire Canada est accessible dans l'[InfoBase du GC](#)ⁱⁱⁱ.

Services internes : résultats prévus

Description

Les services internes sont les services fournis au sein d'un ministère afin qu'il puisse remplir ses obligations générales et exécuter ses programmes. Les dix catégories de services internes sont les suivantes :

- ▶ services de gestion et de surveillance;
- ▶ services de communication;
- ▶ services juridiques;
- ▶ services de gestion des ressources humaines;
- ▶ services de gestion des finances;
- ▶ services de gestion de l'information;
- ▶ services des technologies de l'information;
- ▶ services de gestion des biens immobiliers;
- ▶ services de gestion du matériel;
- ▶ services de gestion des acquisitions.

Faits saillants de la planification

Voici les principaux services internes prévus à POLAIRE durant l'exercice 2023-2024 :

- achever le transfert de l'administration de la Station canadienne de recherche dans l'Extrême-Arctique et des actifs connexes à POLAIRE;
- poursuivre la mise en œuvre du Plan d'embauchage des Inuits de POLAIRE.

POLAIRE a été mandaté pour gérer l'infrastructure de la Station canadienne de recherche dans l'Extrême-Arctique en vertu de la [Loi sur la Station canadienne de recherche dans l'Extrême-Arctique](#)^{iv}. Par conséquent, les dépenses associées à la gestion des biens immobiliers de la Station canadienne de recherche dans l'Extrême-Arctique font partie du portefeuille des services internes. La finalisation du transfert de l'administration de la Station canadienne de recherche dans l'Extrême-Arctique sous sa gouverne sera une priorité pour POLAIRE, y compris l'élaboration et la mise en œuvre des plans de gestion immobilière qui définiront la gestion des biens immobiliers liés à la Station canadienne de recherche dans l'Extrême-Arctique au cours des cinq prochaines années. L'utilisation de la Station canadienne de recherche dans l'Extrême-Arctique est fondamentale pour le Cadre ministériel des résultats de POLAIRE, car elle fournit un centre de collaboration en matière de sciences et de technologie polaires. Compte tenu des retards engendrés par la pandémie de COVID-19, POLAIRE veillera à ce que la SCREA soit pleinement opérationnelle en 2023-2024.

La mise en œuvre du Plan d'embauchage des Inuits de POLAIRE contribue à faire avancer l'engagement du gouvernement du Canada en ce qui concerne la réconciliation et aidera

POLAIRE à respecter l'article 23 de l'Accord du Nunavut et à s'assurer que ses activités sont éclairées et guidées par le savoir autochtone.

Planification des contrats accordés aux entreprises autochtones

POLAIRE appuie l'engagement du gouvernement du Canada à favoriser la réconciliation économique avec les peuples autochtones et à améliorer les possibilités socioéconomiques pour les entreprises des Premières Nations, des Inuits et des Métis par le biais de processus d'approvisionnement fédéraux. À cette fin, POLAIRE veillera à ce qu'un objectif minimal de 5% de la valeur totale des contrats soit accordé aux entreprises autochtones d'ici 2023-2024.

Les deux programmes de paiements de transfert de POLAIRE visent à appuyer les bénéficiaires autochtones, y compris les organisations communautaires et commerciales locales. De plus, la base d'exploitation au Nunavut encourage les activités de passation de marchés avec les entreprises autochtones locales. Plus précisément, l'exploitation de la Station canadienne de recherche dans l'Extrême-Arctique assure l'intégration des entreprises communautaires autochtones en étroite collaboration avec le hameau de Cambridge Bay, grâce à son entretien opérationnel et à ses services essentiels qui contribuent à son administration. Il s'agit notamment des services de gestion des installations, de l'entretien des terrains, des services de sécurité, des frais de logement du personnel, des télécommunications et du transport.

Description du champ de déclaration : 5 %	% de réalisation des cibles 2021-2022	% attendu 2022-2023	% prévu 2023-2024
Pourcentage total de contrats avec les entreprises autochtones	S.O.	5%	5%

Dépenses budgétaires prévues pour les services internes

Le tableau suivant présente, pour les services internes, les dépenses budgétaires pour 2023-2024, ainsi que les dépenses prévues pour cette année et pour chacun des deux prochains exercices.

Dépenses budgétaires 2023-2024 (comme indiqué dans le Budget principal des dépenses)	Dépenses prévues 2023-2024	Dépenses prévues 2024-2025	Dépenses prévues 2025-2026
16 638 997	16 638 997	16 638 997	16 638 997

Ressources humaines prévues pour les services internes

Le tableau suivant montre, en équivalents temps plein, les ressources humaines dont le Ministère aura besoin pour offrir ses services internes en 2023-2024 et pour chacun des deux prochains exercices.

Nombre d'équivalents temps plein prévus 2023-2024	Nombre d'équivalents temps plein prévus 2024-2025	Nombre d'équivalents temps plein prévus 2025-2026
51	51	51

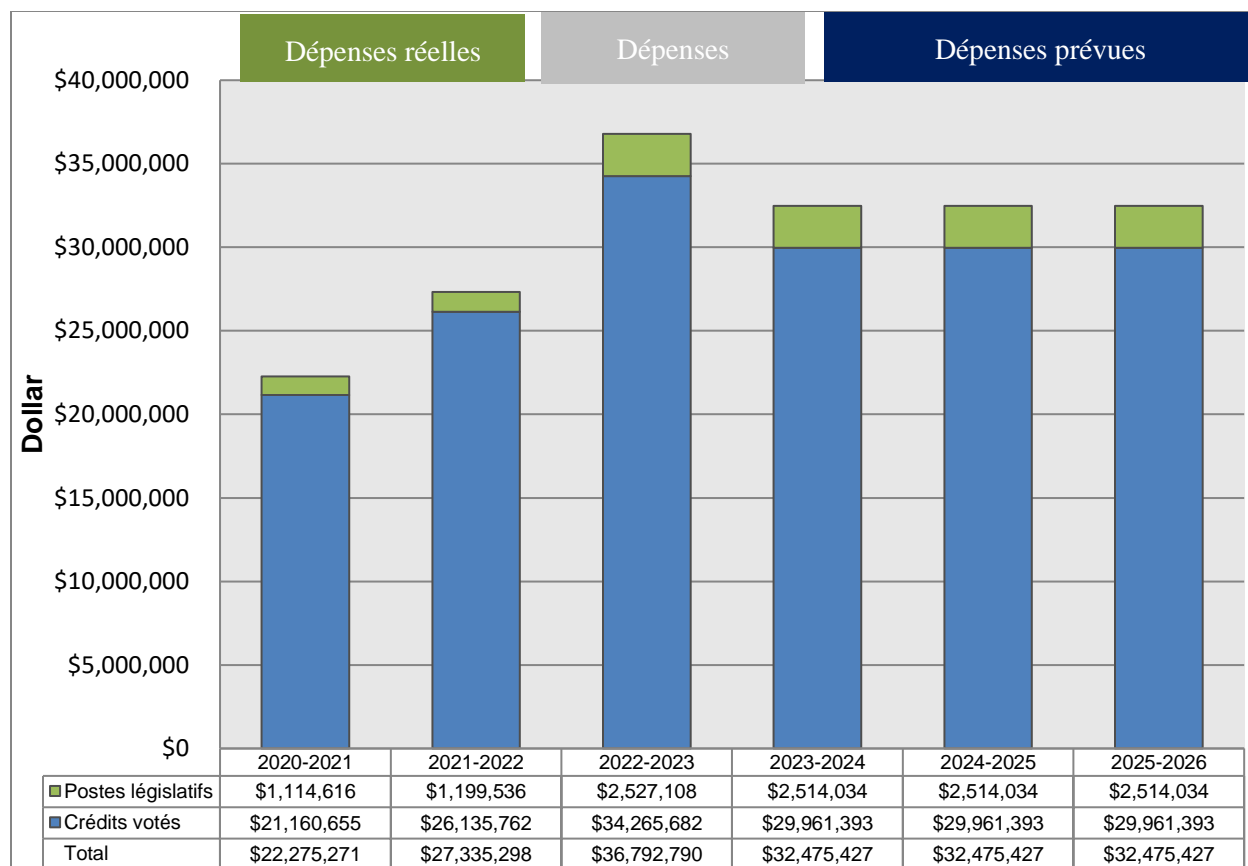
Dépenses et ressources humaines prévues

Cette section donne un aperçu des dépenses et des ressources humaines prévues de l'organisation pour les trois prochains exercices et compare les dépenses prévues pour 2023-2024 aux dépenses réelles de l'exercice en cours et de l'exercice précédent.

Dépenses prévues

Dépenses ministérielles de 2020-2021 à 2025-2026

Le graphique ci-dessous présente les dépenses prévues (votées et législatives) au fil du temps.



Le graphique des tendances en matière de dépenses ministérielles illustre les dépenses réelles (de 2020-2021 à 2021-2022), les dépenses attendues (2022-2023) et les dépenses prévues (de 2023-2024 à 2025-2026). La variation en 2020-2021 est due à la non-utilisation de fonds directement attribuable aux problèmes causés par la pandémie de COVID-19. Les allocations en 2022-2023 ont augmenté principalement en raison du report de fonds de l'année précédente. La section suivante contient une analyse plus poussée des tendances liées à ce tableau.

Sommaire de la planification budgétaire pour les responsabilités essentielles et les services internes (en dollars)

Le tableau suivant illustre les dépenses pour chacune des responsabilités essentielles de Savoir polaire Canada et ses services internes en 2023-2024 et les autres exercices pertinents.

Responsabilités essentielles et services internes	Dépenses 2020-2021	Dépenses 2021-2022	Prévisions des dépenses 2022-2023	Dépenses budgétaires 2023-2024 (comme indiqué dans le Budget principal des dépenses)	Dépenses prévues 2023-2024	Dépenses prévues 2024-2025	Dépenses prévues 2025-2026
Sciences et savoir polaires	9 377 632	13 810 911	17 774 518	15 836 430	15 836 430	15 836 430	15 836 430
Services internes	12 897 639	13 524 387	19 018 272	16 638 997	16 638 997	16 638 997	16 638 997
Total	22 275 271	27 335 298	36 792 790	32 475 427	32 475 427	32 475 427	32 475 427

Les dépenses de 2020-2021 et de 2021-2022 présentées sont des résultats réels publiés dans les *Comptes publics du Canada*. Les dépenses attendues pour 2022-2023 représentent les autorisations prévues au moment de la préparation, ce qui comprend tous les montants approuvés selon le processus du Budget des dépenses de 2022-2023. Les montants pour 2023-2024 et les exercices suivants comprennent le financement prévu par le processus du Budget des dépenses.

Ressources humaines planifiées

Le tableau suivant présente des informations sur les ressources humaines, en équivalents temps plein, pour chacune des responsabilités essentielles de Savoir polaire Canada et pour ses services internes pour 2023-2024 et les autres années pertinentes.

Sommaire de la planification des ressources humaines pour les responsabilités essentielles et les services internes

Responsabilités essentielles et services internes	Équivalents temps plein réels 2020-2021	Équivalents temps plein réels 2021-2022	Prévisions d'équivalents temps plein 2022-2023	Équivalents temps plein prévus 2023-2024	Équivalents temps plein prévus 2024-2025	Équivalents temps plein prévus 2025-2026
Sciences et savoir polaires	37	31	44	44	44	44
Services internes	42	41	51	51	51	51
Total	79	72	95	95	95	95

L'augmentation des équivalents temps plein est principalement due aux capacités supplémentaires requises pour soutenir l'élaboration des programmes, et gérer la Station canadienne de recherche dans l'Extrême-Arctique. En stabilisant son exploitation, POLAIRE continue d'examiner ses niveaux de dotation afin de mieux comprendre ses besoins en ressources pour atteindre les résultats prévus.

Budget des dépenses par crédit voté

Des renseignements sur les crédits de Savoir polaire Canada se trouvent dans le [Budget principal des dépenses 2023-2024](#)^v.

État condensé prospectif des opérations

L'état condensé prospectif des opérations donne un aperçu des activités de POLAIRE de 2022-2023 à 2023-2024.

Les montants prévus et planifiés dans le présent état des opérations ont été préparés selon la méthode de comptabilité d'exercice. Les montants prévus et planifiés présentés dans d'autres sections du plan ministériel ont été établis selon la méthode de comptabilité axée sur les dépenses. Il est donc possible que ces montants diffèrent.

Un état détaillé prospectif des opérations et des notes afférentes, notamment le rapprochement des coûts de fonctionnement nets et des autorisations demandées, sont disponibles sur le [site Web de Savoir polaire Canada](#)^{vi}.

État condensé prospectif des opérations pour l'exercice se terminant le
31 mars 2024 (en dollars)

Renseignements financiers	Résultats attendus 2022-2023	Résultats prévus 2023-2024	Écart (résultats prévus pour 2023-2024 moins les résultats attendus de 2022-2023)
Total des dépenses	35 903 554	39 807 660	3 904 106
Total des recettes	287 079	301 433	14 354
Coût de fonctionnement net avant le financement et les transferts gouvernementaux	35 616 475	39 506 227	3 889 752

L'écart entre les résultats prévus pour 2023-24 et les résultats attendus pour 2022-23 est principalement dû à une augmentation des dépenses d'amortissement résultant du transfert anticipé de la garde de la Station canadienne de recherche dans l'Extrême-Arctique et des actifs qui l'accompagnent. Cette augmentation des dépenses est partiellement compensée en raison du financement supplémentaire reçu en 2022-23 par le biais d'un reprofilage ponctuel des fonds.

Renseignements ministériels

Profil organisationnel

Ministre de tutelle : L'honorable Dan Vandal, C.P., député

Administratrice générale : Jennifer C. Hubbard, présidente et directrice générale

Portefeuille ministériel : Ministre des Affaires du Nord

Instrument habilitant : *Loi sur la Station canadienne de recherche dans l'Extrême-Arctique*^{vii}

Année d'incorporation ou de création : 2015

Autres : L'administration de POLAIRE est assurée par un conseil d'administration composé de neuf membres, dont un président et un vice-président. Ce conseil approuve le plan de sciences et technologie de l'organisme ainsi que le budget et les plans de travail annuels. Il relève du ministre des Affaires du Nord. Tous les membres du conseil d'administration sont nommés par décret pour des mandats ne dépassant pas cinq ans, et ils peuvent être admissibles à une nomination pour un deuxième mandat. Les membres du conseil d'administration exercent leurs fonctions à temps partiel.

Raison d'être, mandat et rôle : Qui nous sommes et ce que nous faisons

La section « Raison d'être, mandat et rôle : Qui nous sommes et ce que nous faisons » est accessible sur le [site Web de Savoir polaire Canada](#)^{viii}.

Pour plus de renseignements sur les engagements organisationnels formulés dans la lettre de mandat du Ministère, consulter la [lettre de mandat du ministre](#)^{ix}.

Contexte opérationnel

Des renseignements sur le contexte opérationnel sont accessibles sur le [site Web de Savoir polaire Canada](#)^x.

Cadre de présentation de rapports

Le cadre ministériel des résultats et le répertoire des programmes approuvés de POLAIRE pour 2023-2024 sont illustrés ci-dessous.

Responsabilité Principale: Science et technologie polaires		Services internes	
Cadre ministériel des résultats	Résultant ministériel #1 - La recherche en sciences et technologie polaires du Canada est publiquement disponible et appliquée.		Indicateur 1 – Pourcentage de publications scientifiques pilotés ou subventionnés par Savoir polaire Canada qui sont accessibles en ligne au public canadien.
			Indicateur 2 – Nombre de fois qu'est citée la recherche pilotée ou subventionnés par Savoir polaire Canada.
	Résultant ministériel #2 – La science arctique du Canada intègre le savoir autochtone et local.		Indicateur 1 - Pourcentage de projets de recherche sur l'Arctique pilotés et subventionnés par Savoir polaire Canada qui intègrent le savoir autochtone et local.
			Indicateur 2- Pourcentage de projets sur l'Arctique pilotés et subventionnés par Savoir polaire Canada qui incluent les gens du Nord.
	Résultant ministériel #3 - Le Canada favorise les échanges et partenariats nationaux et internationaux en sciences polaires.		Indicateur 1 – Nombre d'activités d'échange de connaissances ou d'initiatives pilotées ou subventionnés par Savoir polaire Canada.
			Indicateur 2 - Pourcentage d'investissement provenant des projets subventionnés par Savoir polaire Canada.
			Indicateur 3 - Pourcentage des projets pilotés par Savoir polaire Canada qui font intervenir des partenaires externes.
	Résultant ministériel #4 – La prochaine génération de chercheurs canadiens en science polaire est formée		Indicateur 1 - Pourcentage de projets pilotés ou subventionnés par Savoir polaire Canada qui font appel à des chercheurs ou à des chercheurs en début de carrière.
Répertoire des Programmes	Programmes: Science et technologie		
	Programmes: Gestion des connaissances et mobilisation		

Renseignements connexes sur le Répertoire des programmes

Les renseignements sur les ressources financières, les ressources humaines et le rendement liés au Répertoire des programmes de POLAIRE sont accessibles dans l'[InfoBase du GCI](#).

Tableaux de renseignements supplémentaires

Les tableaux de renseignements supplémentaires ci-dessous sont accessibles sur le [site Web de Savoir polaire Canada](#)^{xii} :

- ▶ Renseignements sur les programmes de paiements de transfert
- ▶ Analyse comparative entre les sexes Plus

Dépenses fiscales fédérales

Le Plan ministériel de Savoir polaire Canada ne contient aucun renseignement sur les dépenses fiscales.

Les dépenses fiscales sont de la responsabilité de la ministre des Finances. Le ministère des Finances du Canada publie chaque année des estimations et des projections des dépenses fiscales à l'échelle du gouvernement dans le [Rapport sur les dépenses fiscales fédérales](#)^{xiii}, qui donne des renseignements détaillés sur les dépenses fiscales, dont des descriptions, des objectifs, des données historiques et des renvois aux programmes de dépenses fédérales connexes, ainsi qu'aux évaluations et à l'ACS Plus liées aux dépenses fiscales.

Coordonnées de l'organisation

Administration centrale de Cambridge Bay :

Savoir polaire Canada – campus de la Station canadienne de recherche dans l'Extrême-Arctique

1, chemin Uvajuq

C. P. 2150

Cambridge Bay (Nunavut) X0B 0C0

Téléphone : 867-983-7425

Bureau d'Ottawa :

Savoir polaire Canada

170, avenue Laurier Ouest, bureau 200

Ottawa (Ontario) K1P 5V5

Téléphone : 613-943-8605

Courriel : info@polar.gc.ca

Site Web : <https://www.canada.ca/fr/savoir-polaire.html>

Annexe : définitions

crédit (appropriation)

Autorisation donnée par le Parlement d'effectuer des paiements sur le Trésor.

dépenses budgétaires (budgetary expenditures)

Dépenses de fonctionnement et en capital; paiements de transfert à d'autres ordres de gouvernement, à des organisations ou à des particuliers; et paiements à des sociétés d'État.

responsabilité essentielle (core responsibility)

Fonction ou rôle permanent exercé par un ministère. Les intentions du ministère concernant une responsabilité essentielle se traduisent par un ou plusieurs résultats ministériels auxquels il cherche à contribuer ou sur lesquels il veut avoir une influence.

Plan ministériel (Departmental Plan)

Exposé des priorités et des programmes d'un ministère, des résultats qu'il veut obtenir et des exigences connexes en matière de ressources. Les plans ministériels couvrent une période de trois ans à compter de l'année figurant sur le titre du rapport et sont habituellement présentés au Parlement au printemps.

résultat ministériel (departmental result)

Conséquence ou résultat qu'un ministère cherche à réaliser. Un résultat ministériel échappe généralement au contrôle direct des ministères, mais il devrait être influencé par les résultats des programmes.

indicateur de résultat ministériel (departmental result indicator)

Mesure quantitative du progrès réalisé par rapport à un résultat ministériel.

cadre ministériel des résultats (departmental results framework)

Cadre qui relie les responsabilités essentielles du ministère à ses résultats ministériels et à ses indicateurs de résultats ministériels.

rapport sur les résultats ministériels (Departmental Results Report)

Rapport d'un ministère qui présente les réalisations réelles par rapport aux plans, aux priorités et aux résultats attendus énoncés dans le plan ministériel de l'année en question. Les rapports sur les résultats ministériels sont habituellement présentés au Parlement chaque automne.

équivalent temps plein (full-time equivalent)

Mesure utilisée pour représenter une année-personne complète d'un employé dans le budget ministériel. Pour un poste donné, le nombre d'équivalents temps plein représente le rapport entre

le nombre d'heures travaillées par une personne et le nombre d'heures normales prévues dans sa convention collective.

analyse comparative entre les sexes Plus (ACS Plus) (gender-based analysis plus [GBA Plus])

Outil analytique servant à appuyer l'élaboration de politiques, de programmes et d'autres initiatives inclusives. L'ACS Plus est un processus qui permet de comprendre qui est touché par la question abordée et de quelle manière; de déterminer comment l'initiative pourrait être adaptée pour répondre aux divers besoins des personnes directement touchées; et de prévoir et d'atténuer tout obstacle à l'accès à l'initiative ou à ses avantages. Cette analyse intersectionnelle va bien au-delà des différences biologiques (sexe) et socioculturelles (genre) pour tenir compte d'autres facteurs comme l'âge, le handicap, l'éducation, la situation économique, la géographie, la langue, la race, la religion et l'orientation sexuelle.

priorités pangouvernementales (government-wide priorities)

Aux fins du Plan ministériel 2023-2024, les thèmes de haut niveau qui présentent le programme du gouvernement issu du discours du Trône de 2021 (c'est-à-dire bâtir un présent et un avenir plus sains; faire croître la croissance d'une économie plus résiliente; mener une action climatique audacieuse; travailler plus fort pour rendre les collectivités sécuritaires; défendre la diversité et l'inclusion; avancer plus rapidement sur la voie de la réconciliation; et lutter pour un monde plus sûr, plus juste et plus équitable).

innovation à impact élevé (high impact innovation)

L'innovation à impact élevé varie selon le contexte organisationnel. Dans certains cas, cela pourrait signifier essayer quelque chose de nouveau ou de différent du statu quo. Dans d'autres cas, cela pourrait signifier des améliorations progressives liées à un secteur de dépenses élevées ou la résolution des problèmes auxquels un nombre important de Canadiens ou de fonctionnaires sont confrontés.

initiative horizontale (horizontal initiative)

Initiative dans le cadre de laquelle deux organisations fédérales ou plus reçoivent du financement dans le but d'atteindre un résultat commun, souvent associé à une priorité du gouvernement.

dépenses non budgétaires (non-budgetary expenditures)

Recettes et décaissements nets au titre de prêts, de placements et d'avances, qui modifient la composition des actifs financiers du gouvernement du Canada.

rendement (performance)

Utilisation qu'une organisation a faite de ses ressources en vue d'obtenir ses résultats, mesure dans laquelle ces résultats se comparent à ceux que l'organisation souhaitait obtenir, et mesure dans laquelle les leçons apprises ont été cernées.

plan (plan)

Exposé des choix stratégiques qui montre comment une organisation entend réaliser ses priorités et obtenir les résultats connexes. De façon générale, un plan explique la logique qui sous-tend les stratégies retenues et tend à mettre l'accent sur des mesures qui se traduisent par des résultats attendus.

dépenses prévues (planned spending)

En ce qui a trait aux plans ministériels et aux rapports sur les résultats ministériels, les dépenses prévues s'entendent des montants présentés dans le budget principal des dépenses.

Un ministère est censé être au courant des autorisations qu'il a demandées et obtenues. La détermination des dépenses prévues relève du ministère, et ce dernier doit être en mesure de justifier les dépenses et les augmentations présentées dans son plan ministériel et son rapport sur les résultats ministériels.

programme (program)

Services et activités, pris séparément ou en groupe, ou une combinaison des deux, qui sont gérés ensemble au sein du ministère et qui portent sur un ensemble déterminé d'extrants, de résultats ou de niveaux de services.

répertoire des programmes (program inventory)

Compilation de l'ensemble des programmes d'un ministère et description de la manière dont les ressources sont organisées pour contribuer aux responsabilités essentielles et aux résultats de ce ministère.

résultat (result)

Conséquence externe attribuable en partie aux activités d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative. Les résultats ne relèvent pas d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative unique, mais ils s'inscrivent dans la sphère d'influence de l'organisation.

dépenses législatives (statutory expenditures)

Dépenses approuvées par le Parlement à la suite de l'adoption d'une loi autre qu'une loi de crédits. La loi précise les fins auxquelles peuvent servir les dépenses et les conditions dans lesquelles elles peuvent être effectuées.

cible (target)

Niveau mesurable du rendement ou du succès qu'une organisation, un programme ou une initiative prévoit atteindre dans un délai précis. Une cible peut être quantitative ou qualitative.

dépenses votées (voted expenditures)

Dépenses approuvées annuellement par le Parlement par une loi de crédits. Le libellé de chaque crédit énonce les conditions selon lesquelles les dépenses peuvent être effectuées.

Notes de fin

- i. InfoBase du GC, <https://www.tbs-sct.canada.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#start>
- ii. InfoBase du GC, <https://www.tbs-sct.canada.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#start>
- iii. InfoBase du GC, <https://www.tbs-sct.canada.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#start>
- iv. *Loi sur la Station canadienne de recherche dans l'Extrême-Arctique*, <https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/c-17.8/page-1.html>
- v. Budget principal des dépenses 2023-2024, <https://www.canada.ca/fr/secretariat-conseil-tresor/services/depenses-prevues/plan-depenses-budget-principal.html>
- vi. Site Web de Savoir polaire Canada, <https://www.canada.ca/fr/savoir-polaire.html>
- vii. *Loi sur Station canadienne de recherche dans l'Extrême-Arctique*, <https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/c-17.8/page-1.html>
- viii. Raison d'être de Savoir polaire Canada, <https://www.canada.ca/fr/savoir-polaire/danslescoulisses.html#raison-d-etre>
- ix. Lettre de mandat du ministre de Savoir polaire Canada, <https://www.canada.ca/fr/savoir-polaire/danslescoulisses.html>
- x. Site Web de Savoir polaire Canada, <https://www.canada.ca/fr/savoir-polaire.html>
- xi. InfoBase du GC, <https://www.tbs-sct.canada.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#start>
- xii. Site Web de Savoir polaire Canada, <https://www.canada.ca/fr/savoir-polaire.html>
- xiii. Rapport sur les dépenses fiscales fédérales, <https://www.canada.ca/fr/ministere-finances/services/publications/depenses-fiscales.html>